

## Comité de Tennis de Table de Loire-Atlantique

### Compte-rendu Comité Directeur du samedi 26 mars 2022 à la Chapelle des Marais

**Présents :** Claude ALLEGUEDE, Yann BAUDOUIN, Didier BERTIN, Valérie BRONSART, Jean-François CARADEC, Patrice GUICHARD, Daniel JAVIERRE, Alain LANDAIS, Claude LE BORGNE, Virginie LECUYER, Louis-Jean LONGEPE, Jacques MARIN, Christophe PASQUEREAU, Sonia PRODHOMME, Pauline RADIGOIS, Samuel RICHARD, Michel ROBIEU, Erwoan ROPERS - Nathalie LEPAROUX, Emilie SALMON.

**Excusés :** Michel BOURDOISEAU, Baptiste DESHAIES, Julien HILLION, Soksane HOR, Mickaël MARTIN - Ingrid HOREAU, Corentin VIAUD.

**Membres du club :** Guillaume POULARD (Président du club TT Brière), Gilbert THOBIE (correspondant du club TT Brière), Michel CREN (membre du bureau de TT Brière).

Sonia PRODHOMME remercie les personnes présentes et le club de TT Brière pour l'accueil de cette réunion.

#### 1 – Mot de présentation du club recevant : tt Brière :

Guillaume POULARD, Président du club, indique que son association regroupe 3 communes et compte 70 licenciés (40 compétiteurs et 37 jeunes de 8 à 7 ans). 3 entraînements libres par semaine sont proposés aux adultes. L'association participe à des manifestations telles que les tournois, forums... Elle transmet ses informations grâce à son site et les réseaux sociaux. C'est un club avec une bonne ambiance familiale.

#### 2 – Nouvelles de la Présidente :

- Présentation du Pacte de Coopération au Conseil Départemental le 9 mardi dernier. Le dossier est à rendre pour le 27 mai. Rappel pour l'année 2021 : le Comité a perçu 17 500 €.
- Campagne ANS ouverte du 23 mars au 22 avril pour les clubs et Comités.

Pour les clubs : le nombre maximum d'actions par dossier est 3 + 1 optionnelle (développement durable).  
Pour les Comités : le nombre maximum d'actions par dossier est 4 dont 1 obligatoire (recrutement et fidélisation des jeunes).

Le seuil d'aide financière pour un bénéficiaire et par exercice s'élève à 1 500 €.

Le poids maximum de subventionnement ANS dans le financement du dossier est de 50 %.

Rappel : en 2021 le Comité a perçu 13 900 €.

- 11 mars : soirée à Orvault pour féliciter les deux représentants du club aux championnats de France des Régions qui se sont soldés par un titre de championne de France pour Aliénor RICHARD (benjamine) et un titre de vice-champion de France pour Maël GABILLARD (minime, son deuxième en 2 ans).
- 24 mars à Laval : réunion des Présidents de Comités avec la Ligue pour faire un point sur les actions de développement :
  - Tournée de promotion pour les championnats de France en Vendée : Les clubs doivent s'inscrire. S'adresse à tout public, même non pongiste. La Ligue mettra à disposition du matériel : stand, aire de jeu, mascotte, oriflamme.... La billetterie tarde à démarrer. Toutefois, la Ligue est confiante pour cette

organisation. La Branche Développement du CD va mettre des actions en place (des flyers sont déjà à la disposition des clubs).

- soutien à la licenciation : La Ligue espère avoir 18 000 pongistes. Pour ce faire, 10 € offerts aux clubs en bon d'achat pour les 350 licences prises (205 validées au 23/03). Effet pervers qui amène à récompenser des clubs qui n'ont pas licencié au fur et à mesure (un club vient d'en prendre 38). Précaution à prendre dans le futur pour de telles opérations en limitant le nombre de licences récompensées par club.

- Corentin VIAUD, qui avait un contrat de 28h, a décidé de ne plus travailler pour le Comité à compter du mois d'août. Un appel à candidature jusqu'au 13 avril a été lancé pour un éducateur sportif pour 35h. Ce temps supplémentaire pourrait être revendu à des clubs. Refus du Comité de débaucher des éducateurs. Les entretiens seront réalisés par Claude LE BORGNE, Jean-François CARADEC et Ingrid HOREAU. Sonia PRODHOMME n'en faisant volontairement pas partie car son fils postule.
- Sonia PRODHOMME a contacté le Président de la FFTT pour l'alerter sur les difficultés pour les clubs d'avoir des entraîneurs. Il s'agit d'une problématique nationale. Des actions sont à privilégier dans les 5 ans à venir. Problèmes pour une association qui prend un jeune en apprentissage : la formation DJPEPS va passer de 14 à 24 mois. Confort pour le candidat, mais cela pose des problèmes car les cours théoriques ont lieu pendant les vacances scolaires, ce qui empêche d'encadrer les stages. De plus, l'aide de 8 000 € n'est que pour la première année. Le Comité s'interroge sur la nécessité de doubler ce temps de formation et sur la visibilité à donner pour inciter les personnes à s'inscrire.

### **3 – Point sur les finances et les licences :**

Statistiques des licenciés : 5 496 au 26 mars 2022 contre 5 447 au 18 mars 2021.

Type	Licences budgétisées	Licences réalisées	écart
traditionnel	3 561	3 578	17 licences (385 €)
promotionnel	1 874	2 407	533 licences (7 355 €)
Total général	5 435	5 985	550 licences (7 740 €)

Finances avec une projection au 30 juin 2022 :

	Budgétisé	Réalisé en 2021/2022
administratif	-125 662 €	-111 669,57 €
gouvernance	218 362,50 €	226 119,01 €
Jeunes et technique	-102 504 €	-97 810,70 €
développement	-18 000 €	-16 678,32 €
sportive	-11 065 €	-7 921,06 €
Total général	-38 868,50 €	-8 030,64 €

Jean-François CARADEC rappelle qu'il reste environ 100 000 € de fonds propres et que nos comptes sont certifiés par des Commissaires Vérificateurs qui ont à disposition tous les documents. Fin août début septembre, un rendez-vous est fixé ce qui permet de présenter les résultats de la saison écoulée lors de l'Assemblée Générale de septembre. Rappel : il n'est pas possible d'avoir une facturation du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre car nous travaillons sur une saison sportive.

Les prévisions 2022/2023 seront communiquées lors du prochain Comité Directeur. Il remercie l'équipe financière qui s'investit 2 à 3 jours par semaine. Il rappelle qu'un gros travail préparatoire a été fait pour la mise en place d'un logiciel comptable qui permet l'analytique.

Spid : La seconde facturation devant être réalisée au réel, une partie manuelle a dû être effectuée par Céline et Nathalie. Tous les clubs n'ont pas payé, il reste environ 26 000 € à obtenir. Bien entendu, s'ils ont des difficultés, le Comité est à leur écoute.

### **4 – Point sur les actions de Développement :**

*Ping 4/7 ans :*

63 enfants ont participé à la matinée de regroupement organisé par le Comité à Orvault, le samedi 12 mars.

#### *Sport santé :*

Semaine appréciée. Les affiches concernant ces divers thèmes seront données lors de l'AG.

#### *Féminines :*

Les statistiques sont supérieures à la période d'avant la Covid avec 11,5 % (auparavant 10 %).

Le tournoi de simple s'est déroulé le 11 novembre. Celui des doubles le 26 février (date à changer pour l'avenir). 3 stages féminins regroupant environ 10-12 filles ont eu lieu (26/10, 08/02, 13/04). Stage de reprise le 15 janvier pour les compétitrices avec 5 personnes. Odyssea n'a pas regroupé beaucoup de filles pour cette marche contre le cancer.

Point à améliorer : Diffusion des informations aux joueuses de manière plus efficace, identifier un référent club dédié aux féminines, élargir la Commission en essayant, entre autres, d'intégrer des éducateurs, afin d'être réactif avec un moyen de type WhatsApp.

Projets pour la saison prochaine : maintien du tournoi de simple, de doubles, stage reprise pour les compétitrices, Odyssea. Nouveautés : tournoi de doubles mixtes, ping tour « la route féminine de Loire-Atlantique » (nom à confirmer) qui remplacerait les stages. Challenge du club qui permettrait de développer la pratique féminine (grille et barème à finaliser pour permettre un classement des clubs débouchant sur une récompense). Proposer stage reprise compétitrices également pour la 1<sup>ère</sup> phase. Communication à faire dès septembre avec la diffusion des informations dans l'enveloppe remise aux clubs lors de l'Assemblée Générale.

Virginie LECUYER souhaiterait qu'un(e) élu(e) l'aide lors de la journée des stages en étant avec elle.

Au niveau du département, il n'est pas envisagé de proposer plus de 2 filles par équipes à 6 joueurs dans le championnat masculin car cela risquerait la suppression du championnat féminin. Rappel : la féminisation est un critère important dans les dossiers ANS.

#### *Projet interventions Maison d'arrêt de Carquefou :*

Les interventions habituelles sur Nantes se termineront le 8 avril avec un tournoi. Elles ont eu lieu sur 8 vendredis en regroupant 10 à 14 détenus d'un bon niveau. Un rendez-vous doit être pris avec le Directeur car les éducateurs en place seront différents et il n'est pas certain que leurs remplaçants s'intéressent à notre discipline.

Une demande pour intervenir auprès des détenus de Carquefou a été faite. Ces personnes étant en transit, il est plus difficile de créer une dynamique. Un questionnaire va être envoyé aux élus pour connaître leur disponibilité sur un jour par semaine au mois de mai. Il faut au moins 3 personnes pour intervenir auprès de 10 à 12 détenus. Comme une rémunération est proposée, un devis va être fait.

#### *Interventions maison de quartier des Bourderies :*

Premier contact déjà pris avec le centre socio-culturel des Bourderies pour une animation au gymnase de la Durantière (environ 12 jeunes de 10-12 ans) assurée par Antoine OLLICHON, recruté pour cette occasion. En parallèle, L'ACCOORD met à disposition 2 à 3 animateurs et a financé des tables. Le Comité a fourni des raquettes et une table. 10-12 médailles seront remises aux jeunes avec des petits lots. Laisser de la documentation du Comité car ce sont d'éventuels licenciés. Le Comité va organiser la première édition, charge après aux clubs nantais et de la proche périphérie de prendre le relais. Les dirigeants de ces clubs seront invités sur cette animation ainsi que la presse.

## **5 – Point sur la sportive et présentation du calendrier de la saison 2022-2023 :**

#### *Sportive :*

Les quelques rencontres reportées à cause de la Covid seront rejouées. Les clubs ayant des équipes incomplètes pour cette raison ont pu présenter des certificats médicaux.

Les poules de nos championnats sont relativement complètes. Nous ne connaissons pas le nombre de descentes de régional.

Quelques problèmes avec GIRPE persistent pour certains clubs.

Pour que les rencontres ne soient plus le dimanche matin, il est rappelé que cette demande peut être faite, à chaque phase, dès la réception des poules. Il pourrait y avoir la possibilité, comme pour la Ligue, qu'une équipe décide au début de saison d'imposer son choix du vendredi au dimanche. Un avis auprès des clubs va être effectué.

Didier BERTIN indique que pour la 1<sup>è</sup> phase, les 7 journées se déroulent sur 3 mois, pour la seconde sur 5 mois. Ce constat avait déjà été remonté auprès de la FFTT sans qu'il n'y ait eu de réponse. Une nouvelle demande va être faite.

Merci aux élus d'indiquer leur disponibilité en tant que délégué du Comité sur les prochaines compétitions. Un retour leur sera fait pour communiquer les dates sur lesquelles ils se sont positionnés.

#### *Championnat jeunes :*

Revoir le formulaire d'engagements afin d'avoir une meilleure harmonie de niveaux. L'idéal serait que les catégories poussin, benjamin et minime soient ensemble, les cadets avec les juniors. Il faudra rappeler que la D3 est réservée aux débutants.

#### *Calendrier :*

Changements à apporter :

- Limite engagements jeunes le 12 septembre (enlever la 16/09)
- 13 septembre 2022 limite engagement vétérans (enlever 3/10)
- 1<sup>è</sup> journée 1<sup>è</sup> phase we des 24 et 25 septembre (enlever 1 et 2/10).
- 10 janvier 2023 limite corpos 2<sup>è</sup> phase (enlever 13/01)
- Tournoi mixte 25 février (enlever 6 mai)
- 5 juillet 2023 limite engagement masculin PR d1 d2 saison 2023/2024
- AG département 29 septembre 2023.

Les mutations étant du 15 mai au 30 juin, les engagements des équipes sont repoussés au 6 juillet.

La Ligue ayant son Assemblée Générale le 24 septembre dans notre département, tous nos clubs devront être présents ou représentés.

Rappel : les élus peuvent aller aux stages techniques organisés par le Comité.

Le Challenge des classements a été placé les 7 et janvier, aucune obligation qu'il soit après le 4 tour du Critérium Fédéral. Attention toutefois au changement de classement à mi-saison.

#### **6 – Référents clubs :**

Remise en place des référents qui permet aux clubs d'avoir un interlocuteur de proximité pour les aider ou les rediriger vers le bon interlocuteur. Pour ceux qui ne sont pas à l'aise pour d'éventuelle visite de clubs, il n'y a aucune obligation.

Une communication auprès des associations va être faite pour leur donner leur référent. Les élus pourraient se rendre à l'Assemblée Générale des associations ou toute autre animation ce qui permettrait d'avoir des contacts avec les licenciés des clubs dont ils ont la charge.

Claude LE BORGNE présente la liste aux élus. Elle peut être modifiable jusqu'au 30 mars.

#### **7 – Présentation du centre de ressources :**

Patrice GUICHARD montre le centre qui est disponible sur le site du Comité. Il précise qu'il peut être modifié en fonction de l'actualité. Si les clubs n'y trouvent pas une information, le formulaire de contact leur permettra de le faire savoir, et ainsi, améliorer cet outil. Il y a la possibilité de faire des recherches par mot clé. Il reste de légères améliorations à apporter (ergonomie, bannière...). Modifier le formulaire de contact en ajoutant une cartouche « club ».

Une communication auprès des associations est à faire pour faire connaître cette application.

Marie, actuellement en stage, a en charge de trouver de nouveaux articles.

La création des comptes permettra à d'autres personnes de soulager Patrice en l'aidant dans ces diverses mises à jour.

## 8 – Questions diverses :

Michel ROBIEU trouve dommage que plusieurs arbitres ne puissent se positionner sur une date ce qui permettrait ainsi de désigner la personne la plus proche du lieu de compétition. Louis-Jean LONGEPE indique que ces réservations sont sur la base du volontariat mais que cette suggestion sera remontée auprès de Baptiste DESHAIES. Il est rappelé que si chaque JA faisait une prestation par phase, il n'y aurait plus de problème de manque. Il y a eu cette saison la formation de 6 JA1 et 15 arbitres qui ne pallieront pas cette problématique.

Suite à des dysfonctionnements lors de certaines compétitions, une réunion constructive a eu lieu entre les techniciens et les arbitres.

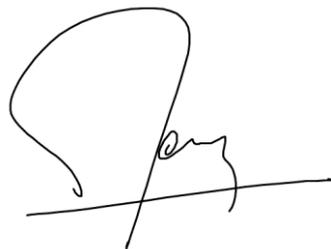
Didier BERTIN indique qu'il y a 6 inscrits pour le Challenge Handisport (15 précédemment). Claude LE BORGNE va demander à Baptiste DESHAIES quel est le juge-arbitre désigné. Les affiches et flyers vont prochainement partir. Le Comité puisera dans son stock pour les récompenses.

La Présidente,

Le Secrétaire Général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sonia Prodhomme', written over a horizontal line.

Sonia PRODHOMME

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Marin', written over a horizontal line.

Jacques MARIN